68e ANNEE — N° 10 *Publication mensuelle* OCTOBRE 1974

Organe du CERCLE PÉGASE
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mlle L. Jaumain, rue Jacques Rayé, 41
1030 Bruxelles — Tél. 215 77 70

TRESORERIE : C.C.P. 1472.12 Cercle Pégase
Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Assemblée mensuelle du lundi 7 octobre 1974, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 7 OCTOBRE 1974, à 20 h précises : au **« HELDER-PUB », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles,** avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 2 septembre 1974 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions Tour de la Province de Namur : 13e, 14e et 15e étapes ;
4. Voyage en Fagnes à Kalterherberg, 1er, 2 et 3 novembre 1974. Inscriptions définitives ;
5. Notre bal du 23 novembre 1974 ;
6. Dîner de chasse ;
7. Divers ;
8. Projections de diapositives de M. Fernand Kother qui nous parlera des Cantons de l'Est et de son Folklore.

Le Comité se réunira le jeudi 3 octobre 1974, à 20 h 30', au « Helder-Pub », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

Excursions cyclistes du mois d'octobre 1974

N. B. — Chaque dimanche, au rendez-vous fixé ci-dessous, possibilité de sortie limitée à la matinée (40 à 50 km). Renseignements chez M. Philip, rue Félix Terlinden, 1040 Bruxelles. Tél. 648 75 00, après 18 h.

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974. — Départ Pont Teichman à 8 h 45'. P.-N. à Sint-Amands.

DIMANCHE 13 OCTOBRE 1974. — Départ au Bois de La Cambre (avenue Louise) à 9 h. P.-N. à Braine-le-Château.

DIMANCHE 20 OCTOBRE 1974. — Départ Place Simonis à 9 h. P.-N. à Brussegem.

DIMANCHE 27 OCTOBRE 1974. — Départ Place Saint-Denis à 9 h. P.-N. à Gaasbeek.

Excursions pédestres du mois d'octobre 1974

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 522 12 17.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. P. Vandenberg, place Polydore Beaufaux, 11 1300 Wavre.

SAMEDI 5 OCTOBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974. — A — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne 18e étape : Hastière-Florennes.* — Réunion à 8 h 40' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Hastière via Namur et Dinant. Arrivée à 10 h 44'. Hastière, Ferme du Bois de Lens, Bois du Roi, Bois des Dames, Morville (P.-N.) ; Bois de Rosée, Corenne, Houillères, Florennes. Retour en bus et train via Charleroi. 19 km.
Pilote : M. M. Fauville.

N. B. — Inscriptions pour le chemin de fer (50% de réduction) : M. M. Fauville. Tél. 537 72 83.

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974. — B — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 45' à Tervuren (terminus des trams 44 et 45). Départ à 10 h. Excursion en Forêt de Soignes. P.-N. à N.-D.-au-Bois. 16 km.
Pilote à désigner sur place.

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974. — « Randonneurs ». — *Week-end au Grand-Duché.* — Samedi : Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier-Léopold. Départ à 7 h 41' pour Luxembourg. Arrivée à 10 h 25'. (Les bagages du Week-End seront conduits en voiture à Mersch et déposés à l'hôtel). Luxembourg, rue du Laboratoire, Grund, Rocher du Bock, Parc des Trois Glands, rue de Stavelot, place Dargent, Bambush, Jagdscloss, Crois des Bourgeois, Klengelbur, Pineta P.-N. intégral) ; Chemin Noir, Gusselerberg, Gosseldange, sentier de l'Alzette, Mersch. 28 km. Logement à l'*Hôtel Marisca, place de l'Etoile.* — Dimanche : Mersch, Reckange, Bois Servais, sentier de l'Attert, ruisseau de Mandel, ruines du Nouveau Moulin, Hollenfels (P.-N. au *Café Bichler.* Possibilité de tartines au jambon) ; Marienthal, sentier des Sept-Châteaux, Hunnebour (arrêt) ; Hagt, Mersch. 20 km. Retour en train via Luxembourg et Arlon. Arrivée Bruxelles à 23 h 12' Inscriptions closes. Pilote : M. J. C. Minne.

SAMEDI 12 OCTOBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' place Wiener à Boitsfort (terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 13 OCTOBRE 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 15' Gare du Quartier Léopold (arrêt des autobus). Départ à 9 h 35' pour Neerijse. Arrivée à 10 h 29'. Neerijse, Broodhoofd, Grote-Broek, Pré-Saint-Jean, Ferme de la Boulote, Les Eaux-Douces (P.-N.) ; Forêt de Meerdaal, Busca, Heide, Neerijse. Retour en autobus. 18 km. Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 13 OCTOBRE 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur, 13e étape : Mariembourg-Walcourt.* — Réunion à 7 h 45' Gare Centrale. Départ à 8 h 03' pour Mariembourg via Charleroi. Arrivée à 10 h 24'. Mariembourg, Bois du Roi, Ferme de la Forge, Mambour, Bois de Roly, Etang du Fraiti, La Baraque, Ferme de la Forêt, Forêt de Senzeilles, La Chapelotte, Senzeilles (P.-N.) ; Montaval, Renivaucelle, Aux Aiwes, Bois d'Yves, Bois d'Hamia, Belle Perche, La Maladrie, Walcourt. Retour en train. 27 km. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Inscriptions chemin de fer (50 % de réduction) ; M. R. Porta, tél. 770 39 94, jusqu'au mardi 8 octobre 1974.

SAMEDI 19 OCTOBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (terminus des trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 20 OCTOBRE 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 8 h 45' Gare du Midi. Départ à 9 h 04' pour Tubize. Arrivée à 9 h 30'. Tubize, Ferme de la Haute Borne, Bois de Oisquercq, La Bruyère, Bois d'Ittre, Chapelle Saint-Hubert, Ittre (P.-N.) ; Château d'Ittre, Bois du Chapître, Les Manettes, Bois des Pochets, Bois de Lembecq, Clabecq, Tubize. Retour en train. 20 km. Pilote : M. F. Smolders.

DIMANCHE 20 OCTOBRE 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur : 14e étape : Walcourt-Mettet.* — Réunion à 7 h 45' Gare Centrale. Départ à 8 h 03' pour Walcourt via Charleroi. Arrivée à 9 h 52'. Walcourt, Wayaux, Chastrès, Margaye, Bois de Waurgimont, Laneffe, Les Chavées, Ferme du Mahy, Ferme du Tir, Bois de Saint-Martin, Fond des Bois, Thy-le-Baudouin (P.-N.) ; Bruyère, Ruisseau Le Tiria, Hanzinelle, Bois de Saint-Feuillen, Trou du Renard, Bois de la Gotte, Ferme du Pavillon, Ardimont, Met-

tet. Retour en bus et train. 25 km. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Inscriptions chemin de fer (50 % de réduction) : M. R. Porta, tél. 770 39 94, jusqu'au mardi 15 octobre 1974.

SAMEDI 26 OCTOBRE 1974. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 27 OCTOBRE 1974. — « Promeneurs ». — Réunion à 8 h 40' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Lustin via Namur. Arrivée à 10 h 03'. Excursion dans la vallée de la Meuse. En fin de promenade jonction avec le groupe randonneurs, à Wépion (Fourneau) pour terminer ensemble le Tour de la Province de Namur. 17 km. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 27 OCTOBRE 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur, 15e et dernière étape : Mettet-Namur.* — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 41' pour Mettet via Namur et Tamines. Arrivée à 9 h 51'. Mettet, Chapelle de Bonne Espérance, Aux Sept Mesures, Chapelle Saint-Ghislain, Sources du Burnot, Saint-Gérard, Le Stampis, Ferme d'Héraude, Ferme des Volées, Les Fossés (P.-N.) ; Bois de la Haute Marlagne, Maulène, Château Rouselle, Le Fort, La Marlagne, Wépion (Fourneau, jonction avec les promeneurs), La Pairelle, La Plante, Namur. 28 km. Retour en train.
Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Inscriptions chemin de fer (50 % de réduction) : M. R. Porta, tél. 770 39 94, jusqu'au mardi 22 octobre 1974.

WEEK-END EN FAGNES A KALTERHERBERG

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1974. — Réunion à 6 h 30' Gare du Nord. Départ à 6 h 49' pour Roetgen via Aix-la-Chapelle. Roetgen, Eschbach, Brakvenn, Rothenbruckel, Getzbach, Eupenergraben, Torfsmoor, Croix-en-Fagne, Kalterherberg. 22 km. P.-N. intégral. Logement.

SAMEDI 2 NOVEMBRE 1974. — Kalterherberg, Bergenvenn, Schwarzbach, Ferme de Cléfaye, Kalteborn, La Noire Eau, Fagne Nesselo, Rurbusch, Schwarzesvenn, Bois de Küchelscheid, Kalterherberg. 21 km Logement. P.-N. et boissons fournis par l'hôtel.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1974. — Kalterherberg, Forêt de Hohe Mark, Vallée de la Schwalm, Rocher de Bieley, Frontière, Vallée de la Schwalm, Moulin d'Höfen, Barrage, Perlnau, Dreistegen, Monschau 21 km. Retour en train via Aix-la-Chapelle. P.-N. intégral fourni par l'hôtel. Pilote : M. J. Gallet.

N. B. — Dernières inscriptions et payement à la séance d'octobre : 1.200 F pour l'hôtel et le transport.

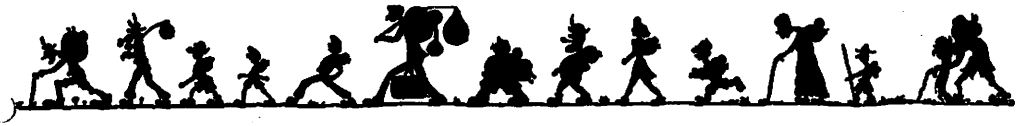

ECHOS

— CARNET NOIR. — Nous avons appris avec peine le décès de la maman de M. Roger Desaulnier. Nous présentons à M. et Mme Desaulnier nos plus vives condoléances.

— NOTRE BAL ANNUEL. — N'oubliez pas de retenir la date du *samedi 23 novembre*, jour de notre bal annuel qui aura lieu en collaboration avec le Club des Randonnées de la Communauté Européenne. Ce bal sera animé par l'orchestre de *Jo Deltour*. Grande tombola pour laquelle vous n'oublierez pas notre ami Justin.

— T. SHIRTS PEGASE. — Vu le succès remporté par la première commande, et suite aux nombreuses demandes, une nouvelle commande est en cours. Prière de s'adresser à Mme Lisette Porta au plus tard lors de la séance mensuelle d'octobre (dernier délai).

— MARATHON PEGASE 1975. — Notre marathon annuel aura lieu le dimanche 9 mars 1975, sur un tout nouveau percours. Nous vous prions de bien vouloir retenir cette date.

La fin du Bois de Strihoux

Qui ne connait parmi nous cette belle étendue verte, située à peu de kilomètres d'Enghien, à cheval sur les communes de Petit-Enghien et de Hautecroix (Heikruis).

C'est, ou plutôt c'était le seul site boisé de quelque importance entre Hal, Enghien et Asse. Aussi fut-il bien souvent le but de nos promenades, tant pédestres que cyclistes, et le lieu de nos jeux. Tout Pégase a fréquenté, une fois ou l'autre, l'idyllique petit café du « Coin des Voleurs », avec sa grande cour où il fait bon vivre au soleil.

Hélas, toute la partie méridionale du bois se couvre actuellement d'habitations, et ne sera bientôt plus qu'un village parmi les autres.

Courons donc examiner l'avant-projet de plan de secteur pour la commune de Petit-Enghien. Est-il vraiment possible qu'on ait autorisé pareille destruction, au demeurant bien inutile puisqu'il existe une masse de terrains utilisables pour la bâtisse dans les environs. Eh bien, oui. L'administration compétente pour la partie « wallonne » du bois l'a classée comme zone d'habitat, tandis que celle qui s'occupe de la partie « flamande », l'a considérée comme zone à protéger. On aura ainsi créé tout de même une curiosité : un restant de bois dont l'orée marquera exactement les limites provinciales et linguistiques.

Nous croyons tout autre commentaire superflu, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire nos regrets.

Nemo.

Réflexions

Un dimanche d'août, notre Tour de la Province de Namur passait au Bois Wagné, au-dessus d'Heer-Agimont. Toute la partie centrale de ce qui était autrefois une magnifique étendue de forêt intacte, est maintenant parsemée de « secondes résidences ». Beaucoup de ces constructions témoignent d'ailleurs du courage artisanal de leur propriétaire, mais pas de son bon goût.

Plus loin et sur le territoire de la même commune d'Agimont, les accès vers Doische et Gimnée par le bois Fayat se trouvent partout interdits par les avis bien connus : « chasse privée, tir à balles, poisons, pièges, etc. ». Heureusement, les chasseurs et leurs gardes ne disposent pas d'armes atomiques, sinon ils ne manqueraient sans doute pas d'en brandir la menace envers les paisibles promeneurs. Et qu'on ne vienne pas nous rétorquer que nous dérangeons le gibier ou que nous empêchons les nemrods de se livrer à leur sport favori.

Nous croyons qu'une loi devrait spécifier clairement que la location du droit de chasse ne permet pas d'interdire le passage par les bois communaux en dehors des jours prévus, lesquels ne se situent évidemment que dans la saison de chasse. Les intérêts de moins de 30.000 chasseurs, qui paient un peu plus de 100 millions par an pour leurs permis — une goutte d'eau dans l'océan — sont peut-être respectables aux yeux de certains. Mais ils ne devraient pas être satisfaits en interdisant à la masse des citoyens l'accès pendant toute l'année d'une part importante du peu d'espaces inhabités qui restent en Belgique.

On désire favoriser le tourisme dans l'Entre Sambre et Meuse, région qui mérite certainement un effort à ce point de vue. Il faudrait donc commencer par empêcher d'en enlaidir, ou même d'en barrer les accès naturels. Car nous n'irons pas jusqu'à supposer que par tourisme, on entend en haut lieu uniquement le flot de voitures qui passe par Petit Doische ou Heer-Agimont en direction du « PKGC » de Givet.

Nous avons eu la curiosité de consulter l'avant-projet de plan de secteur pour Agimont. Si, heureusement, les bois Wagné et de la Haie y figurent dans leur ensemble comme zones à préserver, l'administration a bien dû s'incliner devant le fait accompli et admettre comme zone de loisirs la partie déjà aliénée, c'est-à-dire que les secondes résidences y sont définitivement acceptées, Quant aux bois Fayat et de Fagne, ce sont des sites à protéger, ce qui les place plus haut dans la hiérarchie des valeurs naturelles. Bravo, mais on aimerait que cette protection ne s'étende pas au bénéfice exclusif de quelques chasseurs et que tout au moins un passage soit réservé dans ces bois aux adeptes, de plus en plus nombreux, de la marche au grand air.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Frœbel, 9, 1000 Brux. Tél. 512 22 54.